

MAIRIE
DE
GRAMONT
82120

Tél : 05.63.94.09.88.

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance ordinaire du vendredi 3 avril 2026 à 18 heures 00 mn

L'an deux mille vingt-six, le trois avril à dix-huit heures zéro minute, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqués, se sont réunis, sous la présidence de Patricia SIGAUD, Maire, à la salle des fêtes.

Présents : M. Laurent DIRAT, M. Olivier HENRY, Mme Pierrette CANDELON, Mme Patricia SIGAUD, M. Jean-François ETIENNE, Mme Cathy GALLAIS, M. Yann GALLAIS, Mme Pascale HAUWY et M. Jean-Pierre ESTEBE

Absent Excusé : M. Jean-Pierre PICHON

Absent : Mme MAZARS Marie Hélène

Procuration : M. Jean-Pierre PICHON donne procuration à Jean-François ETIENNE

Quorum : Atteint

Secrétaire de séance : M. Pierrette CANDELON

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un Secrétaire prise au sein du Conseil, M. Olivier HENRY.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du PV du dernier conseil municipal,
2. Approbation du Compte Administratif 2025
3. Approbation du Compte de gestion 2025
4. Affectation du résultat 2025
5. Commissions extra communales :
 - a) CCLTG
 - b) SDE
 - c) SIAEP
 - d) Correspondant Défense
 - e) Correspondant Sécurité Routière
 - f) Voirie
 - g) SIGRAL
 - h) Commissions communales
 - i) Commission budget
 - j) Commission Bâtiment Villages urbanisme
 - k) Cadre de vie
 - l) Information et Communication
 - m) Tourisme
 - n) Prévention des risques
 - o) Ilotage

- 6. Achat ordinateur portable
- 7. Questions diverses.

1. Approbation du Procès Verbal de Conseil Municipal précédent :

Madame le Maire présente le procès-verbal de la séance précédente. Après relecture, sont modifiés les votes du précédent Procès-verbal comme suit :

Pour : 8
 Abstention 1
 Contre : 1

Sur les questions diverses, le mot Visio a été rajouté sur le troisième point.

Abstention : 2
 Pour : 9
 Contre : 0

Délibération n°20260321001

2. Approbation du Compte Administratif 2025

Monsieur Laurent DIRAT, 1^{er} adjoint, présente à l'assemblée le compte administratif 2025 comme suit :

Investissement

Dépenses	Prévu :	453 643,43
	Réalisé :	103 973,85
	Reste à réaliser :	339 585,49

Recettes	Prévu :	453 643,43
	Réalisé :	98 601,35
	Reste à réaliser :	319 371,90

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	331 650,12
	Réalisé :	119 800,82
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	331 650,12
	Réalisé :	366 898,35
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-5 372,50
Fonctionnement :	247 097,53
Résultat global :	241 725,03

Madame le Maire sort de la réunion pour la présentation du compte administratif et du vote.

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 9

Le vote est adopté à l'unanimité.

Délibération n°20260321002

3. -Approbation du Compte de gestion 2025

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2025 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2025, celui de tous les titres de recette émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2025 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budget annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2025 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le vote est adopté à l'unanimité.

Délibération n°20260321003

4. Affectation du résultat 2025

Le 1^{er} adjoint présente l'affectation de résultat conforme comme suit :

03 avril 2025	AFFECTATION DES RESULTATS 2025
et publication du	Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame le Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2025 le 03.04.2026
03 avril 2025	Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025 Constatant que le compte administratif fait apparaître :
	- un excédent de fonctionnement de : 34 452,77
	- un excédent reporté de : 212 644,76
	Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 247 097,53
	- un déficit d'investissement de : 5 372,50
	- un déficit des restes à réaliser de : 20 213,59
	Soit un besoin de financement de : 25 586,09
	DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT 247 097,53
	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) 25 586,09
	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) 221 511,44
	<hr/>
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT 5 372,50

L'affectation de résultat est adoptée à l'unanimité.

Mme MAZARS arrive à 19h00.

Délibération n°20260321004

5. Commissions extra communales :

MAIRIE DE GRAMONT				COMMISSIONS COMMUNALES 2026					
				1	2	3	4	5	6
				Budget	Batiments Village&urbanisme	Cadre de vie	Information & Communication	Tourisme	Prévention des risques
OBJET :				Budget	Travaux entretien- Fibre, Bâtiment, Doc. Urbanisme assainissement constructions nuelles...	Voirie- environnement Espaces verts Embellissement	Bulletin municipal	Tourisme Culture Associations	Plan Communal de Sauvegarde Alerte Secourisme...
				Fkt. Fixe	Mobils				
Maire	SIGAUD Patricia		06.75.38.66.04.						patricia.sigaud34@orange.fr
1er Adjoint	DIRAT Laurent		06.73.39.70.66.						laurent.dirat@wanadoo.fr
2ème Adjoint	GALLAIS Catherine		07.96.43.79.37						cathu.gallais@gmail.com
3ème Adjoint	HENRY Olivier		06.70.42.46.80.						oherry31400@gmail.com
Conseiller	GALLAIS Yann		07.96.00.71.68						gallaisyannpro@gmail.com
Conseiller	PICHON Jean-Pierre	/	06.76.66.09.65.						jpierre_pichon@yahoo.fr
Conseiller	ESTEBE Jean-Pierre		06.80.98.01.87						jp-estebe@orange.fr
Conseiller	CANDELON Pierrette	05.63.95.74.03.	06.82.96.23.06						Christophe29@gmail.com
Conseiller	MAZARS Marie Héliène		08.20.57.87.05						fredimaze@live.fr
Conseiller	HAUWY Pascale		06.69.46.62.63						pascale.hauwy@gmail.com
3ème Adjoint	ETIENNE Jean-François	05.63.34.00.93.	06.72.80.42.21.						jean-francois.etienne@340orange.fr
				Mise membres : 0 0 0 0 0 0					
C.C de la Louagne Tarn et Garonnaise (CCLTG) :				Titulaire : SIGAUD Patricia Suppléant : DIRAT Laurent		Correspondant défense : GALLAIS Catherine - PICHON Jean-Pierre Correspondant Sécurité routière : GALLAIS Catherine			
S.D.E du Tarn et Garonne :				Titulaire : PICHON Jean-Pierre Suppléant :		SIGRAL : DIRAT Laurent - PICHON Jean-Pierre CLI GOLFECH : PICHON Jean-Pierre			
SIAEP de Lavit :				Titulaire : PICHON Jean-Pierre Suppléant : ETIENNE Jean-François		Commission CCID Délégué ESTEBE Suppléant : CANDELON			

Les commissions ayant été examinées en conseil, les élus ont signé la feuille des commissions pour validation.

Ensuite, révision l'ilotage de la commune.

L'ilotage se présente par couleur :

- Vert : Olivier HENRY
- Jaune : Jean-Pierre ESTEBE+Pascale HAUWY
- Orange : Catherine GALLAIS + Laurent DIRAT
- Rose : Olivier HENRY+Pierrette CANDELON+ Jean-Pierre PICHON

Délibération n°20260321005

6. Projet d'achat ordinateur portable

Le projet d'un achat portable servira à la mairie et uniquement pour les conseillers en mairie.

Le conseil vote à l'unanimité sur le principe et accorde à Madame le maire de faire les démarches nécessaires.

7. Questions diverses.

Courrier de Monsieur CORBIERE Bernard.

Madame le Maire informe qu'un arrêté n°2026-04 a été rédigé pour répondre au courrier de Monsieur CORBIERE portant réglementation de la gestion des déchets et de l'entretien des voies publiques : entretien des végétaux plastiques, des déjections canines, la protection de l'esthétique et la responsabilité de chaque propriétaire.

L'arrêté municipal prévoit entre autres que chaque habitant de la commune doit participer à l'effort collectif d'entretien en maintenant son devant de porte..., en bon état de propreté, sur toute la largeur, au droit de sa façade et en limite de sa propriété.

Monsieur PICHON arrive à 19h18.

Réception fin de travaux de la toiture de la mairie.

Monsieur BENECH, sonneur de cloche, part à la retraite en aout. Marie-Pierre, son épouse, pourrait-elle le remplacer jusqu'en décembre.

Le nouveau jardinier du centre des monuments nationaux, mis en place en 2017, pourrait-il prendre la relève. A défaut, il est envisagé un système électrique.

LE CCLTG vient faire une réunion d'information le 15 avril 2026 pour l'état du budget voirie.

Intramuros, Olivier HENRY s'occupera de le mettre à jour.

Le dossier DELSOL-VIALET sera évoqué lors du prochain conseil municipal prévu le 17 avril 2026.

Attribution à Madame Pierrette CANDELON de la commission salle des fêtes.

Famille DICHAMPS, une proposition de plaque en bronze ou une stèle est suggérée.

L'ordre jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 35 minutes.

Le Secrétaire de séance,



Pierrette CANDELON

Le Maire,



Patricia SIGAUD

